

CAP Agricole JARDINIER PAYSAGISTE



Diplôme du ministère de l'agriculture Niveau 3
RNCP 38386

Enregistrement de la certification jusqu'au 31/12/2028



Formation
continue



9 mois ½



Taux de réussite:
87,50%



Taux d'insertion:
81,81%



Taux de
satisfaction:
84,84%

Objectifs

Réaliser les travaux d'entretien des espaces verts – conduite et maintenance des matériels et équipements – Réaliser les travaux d'aménagements paysagers, plantations, maçonnerie,... – Reconnaître les végétaux



Organisation de la formation

Formation continue de 9 mois ½
comprenant 3 périodes de stage
en entreprise:

↳ 903 h en centre de formation ,
cours théoriques, travaux pratiques,
mises en situations
professionnelles, visites.

↳ 294 h en entreprise dans une
Entreprise ou collectivité en
espaces verts

Modalités pédagogiques

- Cours théoriques
- Travaux pratiques sur site,
chantiers et exploitation du lycée.

Les + de la formation :

- Attestations valant CACES mini-pelle
- Permis BE (remorque prof.)
- Certiphyto prestation de service
- Certificat Sauveteur Secouriste du Travail

Modalités d'accès

Conditions d'inscription

Etre âgé de plus de 18 ans
Etre inscrit comme demandeur
d'emploi
Avoir un projet professionnel défini
dans le domaine viticole

Prérequis

Pas de prérequis nécessaires.
Connaissances du secteur est
conseillé

Modalités de sélection

Entretien sélectif de motivation et de
positionnement

**Possibilité d'accompagnement et
d'aménagements pour les
personnes en situation de handicap.*

Dates de Formation :

23 septembre 2024 au 13 juin 2025



Contenu de la formation

MODULES GENERAUX

210 heures

- Agir dans les situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle - SST
- Interagir dans son environnement social
- Modules Soft Skills et développement durable

MODULES TECHNIQUES

693 heures

- Comprendre le fonctionnement d'un végétal pour orienter son intervention ;
- Assurer la plantation et l'entretien de végétaux et/ou d'un espace végétal ;
- Entretenir les installations ;
- Participer à l'implantation et à la réalisation de voie de circulation ;
- Réaliser des maçonneries paysagères et la pose de mobilier ;
- Manœuvrer en sécurité avec les engins automoteurs et réaliser un chantier ;
- Effectuer l'entretien courant du matériel ;

Module propre au centre :

Taille des arbres fruitiers



Modalités d'évaluation

Le stagiaire reçoit une formation générale, technique et pratique avec délivrance du diplôme sous forme d'unités capitalisables ; Possibilité de validation partielle.

Les évaluations ont lieu tout au long de la formation, il s'agit d'épreuve pratique avec entretien d'explicitation.

Frais pédagogiques et rémunération

Aucun frais pédagogique à prévoir.

Rémunération : en fonction du statu, prise en charge selon éligibilité (pôle-emploi, ASP, CFP...°

Débouchés

- Salarié d'entreprise espaces verts, par cet jardin, golf ...
- Agent en collectivité

Poursuites de qualification

- Bac professionnel
- Brevet professionnel Aménagements paysagers

Pour contacter le CFPPA

243 route de Lyon – 58000 CHALLUY

☎ 03.86.21.66.08 / 03.86.26.67.67 (Cosne)

✉ cfppa.nevers@educagri.fr

🌐 www.epleanevers.educagri.fr/